

Politique relative à la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Hivest Capital identifie et mesure les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement EU Sustainable Finance Disclosure Regulation (EU 2019/2088).

Notre politique d'exclusion sectorielle limite de fait l'exposition d'Hivest Capital à un certain nombre d'incidences négatives. Nous nous interdisons notamment tous investissements dans des sociétés opérant dans les industries du tabac, de la pornographie, de l'armement, des jeux d'argent, du clonage humain, ainsi que dans des sociétés dont nous estimons inacceptable l'impact sur l'environnement.

Préalablement à toute nouvelle acquisition, nous réalisons, avec l'aide de consultants externes, une analyse ESG permettant de mettre en évidence les principales incidences négatives d'un investissement sur les facteurs de durabilité. En cas d'incidences négatives trop importantes, nous ne poursuivons pas l'étude du projet d'investissement.

Nous collectons annuellement auprès de nos participations un grand nombre d'indicateurs (y compris 14 indicateurs obligatoires prévus par le règlement SFDR) facilitant la mesure de l'impact de nos investissements sur les facteurs de durabilité et la définition d'objectifs d'amélioration. Ces indicateurs permettent d'observer les évolutions positives ou négatives sur les thématiques ESG, et nous servent ainsi aussi de référence pour continuer de renforcer l'efficacité de notre modèle actionnarial année après année.

Hivest Capital accorde une importance particulière aux thématiques suivantes :

- Sur le plan social : politique en matière de santé et de sécurité des salariés, programmes de développement professionnel et de formation ;
- En matière environnementale : consommation énergétique, pollution de l'air, des sols et eaux souterraines et achats responsables ;
- En matière de gouvernance : pratiques de gouvernance saines et transparentes, structuration de plans de transformations ou de développement et formalisation de feuilles de route ESG.

L'analyse, le suivi des principales incidences négatives et les actions prises pour les réduire sont plus amplement décrits dans notre Politique d'Investissement Responsable.